



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

atelier de Chambly

Question écrite n° 43620

Texte de la question

M. Michel Françaix attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les perspectives d'avenir du site SNCF de Moulin-Neuf à Chambly (Oise). En effet, en quelques années, l'effectif est passé de près de 1000 à 350 aujourd'hui. Dans les cinq prochaines années, 150 départs en retraite sont programmés. Alors qu'il fut l'un des moteurs de production des lignes TGV, le potentiel industriel de cet établissement est très gravement affaibli faute d'investissement. En conséquence, il souhaite donc connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre en relation avec la SNCF, entreprise publique, afin d'accompagner le maintien de l'atelier SNCF de Moulin-Neuf à Chambly dans leur diversification et leur haute spécialisation dans un contexte de priorité donnée au développement de l'activité ferroviaire, plus sûre et plus propre.

Texte de la réponse

La fabrication et la réparation des appareils de voie constituent les activités principales du site de Moulin-Neuf à Chambly. Sur les cinq dernières années, les besoins en matière d'appareils de voie ont connu une baisse de l'ordre de 20 %. En 2003, l'effectif de cet établissement était de 400 personnes. Il est aujourd'hui de 340, soit une réduction d'environ 15 % en six ans, correspondant à la diminution des commandes ainsi qu'à la réalisation de gains de productivité. Dans un contexte d'accroissement de la concurrence, la SNCF doit en effet rester vigilante sur la maîtrise de ses coûts et améliorer la souplesse de son outil de production et sa réactivité. Le contrat de performance entre l'État et Réseau ferré de France (RFF), les effets du plan de relance de l'économie française et l'accélération des programmes de nouvelles lignes à grande vitesse constituent des éléments porteurs pour l'entreprise. Au cours de la dernière décennie, la SNCF a investi 18,5 millions d'euros pour le seul site de Moulin-Neuf, en totalité sur ses fonds propres. Les investissements récents en matière de protection de l'environnement et de performance de l'outil industriel témoignent de la volonté de la SNCF de maintenir sur le site de Moulin-Neuf une activité industrielle efficace.

Données clés

Auteur : [M. Michel Françaix](#)

Circonscription : Oise (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43620

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 2009, page 1991

Réponse publiée le : 9 juin 2009, page 5667